

Le Carnet de Vie d'Antoine

Récit de vie — EHPAD, chambre 12B

Chapitre 1 — L'Ancrage (l'enfance)

Antoine est né un matin de mars 1938, à Capesterre-Belle-Eau.

Il grandit au milieu des champs de bananes. Sa famille compte sept enfants. On n'a pas grand-chose, mais on a de la terre, une rivière proche, et beaucoup de bruit joyeux à la maison.

Très tôt, Antoine aide son père aux champs. L'école, il y va jusqu'au certificat d'études. Ensuite, il faut travailler.

En 1950, un cyclone dévaste tout. Le toit s'envole. La famille se serre dans une seule pièce.

« On avait tout perdu sur le toit... mais on riait beaucoup malgré tout. »

C'est peut-être là qu'Antoine apprend une chose qui ne le quittera jamais : même dans la tempête, on peut trouver de la joie, tant qu'on est ensemble.

Chapitre 2 — Trente-cinq ans au cœur de la distillerie

Antoine commence comme ouvrier agricole. Puis il entre à la distillerie de rhum.

Il y restera trente-cinq ans. D'ouvrier, il devient contremaître.

« L'odeur du rhum qui chauffe, le travail d'équipe. On était comme une famille. »

Le jour dont il est le plus fier ? Celui où le directeur lui a confié, pour la première fois, les clés de l'atelier.

Antoine n'a jamais eu honte de travailler de ses mains. Il le dit encore aujourd'hui : c'est une des choses qui comptent le plus.

Chapitre 3 — Le Phare (l'amour et la famille)

Antoine rencontre Rosette à un bal de quartier. On raconte, dans la famille, qu'elle dansait mieux que lui.

Ils se marient. Ils resteront ensemble quarante-huit ans.

Quatre enfants naissent : Marie-Jeanne, Joseph, Paulette, Ti-Jean. Aujourd'hui, Antoine compte neuf petits-enfants.

Chaque dimanche à l'aube, il embarque avec ses fils sur son petit bateau, le *Rosette II* — baptisé ainsi en hommage à son épouse. On y raconte encore l'histoire du fameux thazard pêché avec Joseph.

Le soir, dans le quartier, Antoine joue du tambour aux veillées. On joue aussi aux dominos, activité qu'il pratique encore aujourd'hui, avec le même plaisir.

Rosette s'en est allée en 2015. C'est une peine profonde, que l'on n'évoque qu'avec douceur, et seulement s'il en prend lui-même l'initiative.

Chapitre 4 — Aujourd'hui, un nouveau port

Depuis janvier 2025, Antoine vit entouré et en sécurité.

Il n'est plus le marin qui part au large, mais il reste l'homme qui aime raconter la mer. Il aime les discussions animées, les promenades au jardin, les ateliers manuels qui lui rappellent le plaisir de travailler de ses mains.

Il continue d'écouter le gwoka et la biguine. Il continue de jouer aux dominos, avec brio, en compagnie de deux voisins d'étage devenus des complices.

Sa fille Marie-Jeanne vient le voir chaque dimanche. Son fils Joseph l'appelle chaque semaine, en visioconférence, depuis la métropole.

L'artisan, le père, le capitaine : c'est cet homme-là qu'on accompagne, chaque jour, avec respect.

Fiche repères pour l'équipe

À privilégier

- Le laisser manger en salle commune : il apprécie la compagnie.
- Lui laisser le temps de répondre : sa communication est excellente, à son rythme.
- Le faire parler de la mer et de son métier à la distillerie : sujets qui le valorisent et l'engagent.
- Lui proposer dominos, musique gwoka/biguine, ateliers manuels, jardin.

Préférences alimentaires

- Apprécie : poisson grillé, fruit à pain, bananes jaunes, jus de maracuja, café fort le matin.
- N'apprécie pas : plats trop sucrés, légumes bouillis sans assaisonnement.
- Vigilance : contrôle léger du sel (tension).

Repères d'autonomie

- Déplacement : autonomie sur courtes distances avec déambulateur.
- Alimentation : totalement autonome.
- Toilette / habillage : aide partielle nécessaire, notamment pour l'habillage.
- Communication : très bonne participation ; respecter son rythme de parole.

Sujets à aborder avec précaution

- Le décès de son épouse Rosette (2015) : uniquement s'il l'évoque lui-même, avec beaucoup de douceur.
- La vente de la maison familiale : source de tristesse, à éviter d'aborder directement.

Repères habitudes de vie

- Lever vers 6h00, douche le matin.
- Repas de midi en salle commune.
- Courte sieste vers 13h30-14h00.
- Coucher vers 21h00, après les informations télévisées.